



NOS HONORAIRES VENTE

GRILLE TARIFAIRE HONORAIRES TRANSACTION

< 69 999€	Forfait 5 000€	160 000€ à 169 999€	Forfait 10 000€
70 000€ à 79 999€	Forfait 6 000€	170 000€ à 199 999€	Forfait 11 000€
80 000€ à 89 999€	Forfait 7 000€	200 000€ à 249 999€	Forfait 13 000€
90 000€ à 119 999€	Forfait 8 000€	250 000€ à 294 999€	Forfait 14 000€
120 000€ à 159 999€	Forfait 9 000€	Au-delà de 295 000€	5 %

* Honoraires à la charge du vendeur, si toutefois les honoraires se trouvaient être à la charge de l'acquéreur, le montant serait précisé dans l'annonce. Les honoraires sont calculés sur le prix de vente du bien.

Estimation avis de valeur :

- Biens jusqu'à 120m² : 180.00 €TTC.
- Biens de 121 à 200m² : 250.00 TTC.
- Biens au-delà de 200m² : 300.00 TTC.

Vente Local professionnel et fonds de commerce : 10 % HT.

Tarifs expertises immobilières :

SUR DEVIS.



Taux de TVA applicable : 20% Tarifs en vigueur au 01/01/2025



NOS HONORAIRES LOCATION – GESTION

LOCATION	
Honoraires à la charge du bailleur et du locataire	
Bien inférieur à 35 m²	Forfait de 11€ TTC du m² (8.00 € TTC visite/frais de dossier, rédaction du bail, 3.00€ TTC frais d'état des lieux).
Bien supérieur à 35 m²	Forfait équivalent à un mois de loyer hors charges, TTC, du lot loué.

Honoraires d'attestation de valeur locative : 160.00 € TTC.

Honoraires local professionnel : 15.00 % TTC du loyer annuel TTC à la charge du preneur et/ou du bailleur selon les termes du bail, avec un forfait minimum de 600.00 € TTC. (Prévoir frais rédaction bail par acte notarié en supplément).

Honoraires de rédaction de bail sans autre prestation (à la demande du bailleur) : 150.00 € TTC

Honoraires de rédaction d'acte / avenant pour un renouvellement de bail (montant appliqué au demandeur) :

- Demande d'ajout ou de retrait d'un locataire du bail nécessitant la rédaction d'un nouvel acte : 120.00 € TTC.
- Remplacement d'un colocataire sortant pour un nouveau colocataire : 160.00 € TTC (incluant la constitution du dossier du nouveau colocataire).

Honoraires Bailleurs pour le Permis de Louer (uniquement à ALBI 81000 dans la zone concernée) :

- 30.00 € TTC pour réaliser la démarche administrative en lieu et place du bailleur.
- 49.00 € TTC pour réaliser la démarche administrative et assurer le RDV avec la Mairie en lieu et place du bailleur.

Honoraires d'état des lieux de sortie simple : 4.00 € du m² du lot en question avec un minimum de 190.00 € TTC.

Honoraires visite et rédaction d'actes/baux Garages/Box/Parkings : Un loyer hors charges avec un minimum de 100.00 € TTC pour le preneur et pour le bailleur.

GESTION LOCATIVE
À la charge du bailleur
Honoraires de gestion : 8,40 % TTC des sommes encaissées. (Tarif dégressif en fonction du nombre de lots).
Prestations et tarifs supplémentaires facultatifs : Assurances loyers impayés, protection juridique et détérioration immobilière - 2,70% TTC du montant des encaissements annuels.
Frais de gestion suite à un sinistre impliquant une déclaration a(ux) assurance(s) : 10.00 % TTC du montant du sinistre, plafonné à 1500 € TTC maximum.
Frais de clôture de dossier gestion : Honoraires fixes de 125.00 € TTC pour une résiliation de 1 à 5 lots inclus. Honoraires fixes de 200.00 € TTC pour une résiliation de 6 à 10 lots inclus. Honoraires fixes de 275.00 € TTC pour une résiliation de 11 lots ou plus.
Frais postaux (uniquement pour les demandes d'envoi hors mail) : 1.50 € TTC par document envoyé par voie postale.

Taux de TVA applicable : 20% Tarifs en vigueur au 01/01/2025